



Beaumont-sur-Sarthe

Lettre d'information numéro 10 - Juillet 2023

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

Nous avons passé une semaine bien remplie lors de la préparation du festival Kikloche. L'implication des Belmontais a été au rendez-vous. Cela nous a permis de faire la connaissance avec l'équipe organisatrice de ce festival qui a été une réussite. De très belles rencontres ont eu lieu pendant cette semaine.

Joint à cette lettre d'information vous trouverez un questionnaire édité par le cabinet SERUR. Il est chargé de faire un diagnostic sur notre commune. Cette étude entièrement financée par la banque des territoires à la demande de Monsieur le Sous-Préfet est un travail préparatoire pour notre entrée dans le dispositif « Petites

Villes de demain ». L'analyse de cette enquête servira de base de travail au chargé de mission qui sera embauché d'ici la fin d'année. Nous vous remercions à l'avance de remplir très nombreux le questionnaire.

Le retour des questionnaires peut se faire simplement en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie. Il est également disponible sur le site de la Mairie :

www.beaumont-sur-sarthe.fr

Merci de votre aide.

Toute l'équipe municipale, agents comme élus, vous souhaite un bel été.

Lea Duval, Maire de Beaumont-sur-Sarthe

Festival Kikloche

Pour la 1ère fois en 18 ans d'existence, le Festival Kikloche, initié par l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe, s'est installé dans le cœur de Beaumont les 1^{er} et 2 juillet.

Depuis 2006, cette association œuvre sur le territoire rural du Nord Sarthe pour proposer une offre culturelle de qualité. Ainsi le public découvre des univers artistiques dans des lieux du patrimoine et équipements culturels existants.

Toute la semaine précédent l'événement, les bénévoles de l'association ainsi que les bénévoles de Beaumont ont installé et mis en place les différentes scènes, buvettes, stands, dans les jardins du presbytère, du foyer Anaïs et les bains-douches...

Ce ne sont pas moins de 450 personnes qui sont venues applaudir les artistes. Les Halles ont ainsi résonné de 3 concerts le samedi, et 15 spectacles différents ont été joués dans les divers lieux (marionnettes, théâtre de papier ou d'objet, clown, musique, etc..), entre le samedi soir et le dimanche jusqu'à 19h. En spectacle final, la Batufada de la Luciole d'Alençon nous a transmis toute son énergie !!!

Un grand merci à toute l'équipe de Kikloche pour son savoir-faire, sa bonne humeur, ainsi qu'à tous les bénévoles de Beaumont pour la réussite de ce bel événement culturel.



— Mais aussi Beaumont en fête... —

Le 3 juin, l'Association Belmontaise d'Animation nous a régalié d'une fête très sympathique, « Beaumont en fête » avec musique et magie au programme.



— ... et la fête de la musique —

Le 23 juin, ce fut au tour de la société musicale de nous proposer un beau concert pour la fête de la musique, et de nous présenter le travail des jeunes musiciens.

— Les travaux de l'été —

Profitant de l'arrêt des bus scolaires, dans la première quinzaine de juillet, nous avons programmé avec la société HRC des travaux de réfection de voirie dans des rues qui en ont bien besoin : la rue Henry de Navarre (entre Martin Charpentier et l'avenue de la Division Leclerc), la rue des Voves, la rue de Saint-Pierre entre le carrefour avec la rue de la Gare et les serres Mouette ainsi qu'entre le calvaire et la limite avec Vivoin après l'auto-école. Les travaux préparatoires vont démarrer rapidement avec la mise à niveau des bouches d'égout. Une fois que ces travaux seront terminés, s'ensuivra le renouvellement des marquages. Ces travaux engendreront nécessairement de la gêne à tous les usagers, mais seront appréciés de tous une fois achevés. Nous vous demandons de bien respecter les restrictions imposées par la signalisation routière notamment les déviations. Coût de l'opération : 53600 € HT financé à 20% par l'aide départementale à la voirie communale. L'an passé nous n'avions pas réalisé de travaux à cause du prix exorbitant des bitumes.

Demandée par moult Belmontais, nous allons réaliser une allée piétonne le long du parking avenue du Joncheray en parallèle avec la serre des établissements Mouette afin de faciliter la circulation de tous notamment des mamans avec des poussettes. Travaux en septembre.

Après la saison de camping, afin de ne pas pénaliser les vacanciers, nous avons commandé l'aménagement du parking à l'angle des rues de la Motte et de l'Abreuvoir. Pour limiter l'imperméabilisation des sols, il sera en alvéoles végétalisées pour les 30 places de stationnement avec une voie de desserte bitumée. De plus, l'eau pluviale recueillie en surface sera retenue dans des réservoirs souterrains qui serviront à l'irrigation des végétaux. Nous en profitons pour élargir la rue de Motte relativement étroite à cet endroit. Coût de ce chantier : 120 000 € HT (y compris la démolition de la grande maison réalisée en mai 2022) avec des subventions de 60 000 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat et 19 000 € d'aide à la voirie communale.

— « Fleur de fleur » s'installe à Beaumont —

Depuis quelques semaines, nous accueillons un nouveau commerce rue Maximilien Gaisneau à côté de la cordonnerie. Vous pourrez y trouver des vêtements neufs issus de déstockage ainsi que quelques objets de décoration. N'hésitez pas à aller jeter un oeil vous y serez très bien reçu. La boutique est ouverte du mardi au samedi.

— Thierry Boulay prend sa retraite —

Après une longue carrière passée au service de la population belmontaise, Thierry Boulay a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2023.

M. Boulay a été recruté en 1985 par le maire Gaston Trocherie. Il a longtemps été affecté à l'entretien des installations sportives (gymnase et stade). Grand spécialiste de la tonte, il a agi pour le plus grand plaisir des joueurs de foot du BSA.

C'était le dernier agent de la commune qui était également pompier volontaire. Ce dévouement pour la population mérite vraiment d'être souligné.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

— L'école publique Florence Aubenas —

L'année scolaire se termine et c'est pour nous l'occasion de faire un point sur les derniers travaux effectués et les nouveaux équipements de l'école achetés ces derniers mois.

Nous avons procédé à l'installation de visiophones et d'ouvertures à distances à l'école élémentaire, à l'école maternelle et à la garderie. C'est un élément de sécurité et cela simplifie le quotidien de l'équipe enseignante. C'était une demande de l'école depuis de nombreuses années. Nous avons aussi procédé à divers achats à la demande de l'équipe éducative (enceinte, fabrique à histoires...) et l'APE a acheté des équipements (draisiennes...)

L'investissement de l'équipe municipale, des enseignants, et des parents d'élèves auprès de l'école semble porter ses fruits : les projections annoncent qu'à la prochaine rentrée, l'école pourrait compter entre 10 et 15 enfants de plus qu'à la rentrée précédente. C'est une grande satisfaction pour nous.

L'année s'est close par une magnifique fête de l'école où les enfants ont pu montrer leurs talents de chanteurs, danseurs et d'acteurs à une foule nombreuse et enthousiaste sous une météo magnifique. Le spectacle s'est terminé par une jolie surprise, avec un discours préparé en secret par des enfants de CM2, qui ont remercié chacun des professeurs de l'école par un petit mot personnel.

— Le p'tit marché continue tout l'été —

Le 14 juin dernier, la chorale Eclats de voix est venue chanter sous les Halles à la fin du P'tit Marché



Tous les mercredis de 17h à 19h, venez retrouver les producteurs locaux : la charcuterie, les légumes de saison, les fromages de vache ou de chèvre, le pain, le miel, la volaille, les confitures, le vin, les épices, les bougies artisanales...

Ils seront là tout l'été, alors venez les soutenir dans leur démarche de produits locaux et de saison !! La bonne marche de ce petit marché ne dépend que de nous tous....



— Le Tour de France à Beaumont en 1952 —

Nos archives anciennes sont pleines de surprises. Ainsi, dans le registre récapitulatif, dans la série RIII (Sport et Tourisme), trouve-t-on à la ligne 3, l'intitulé « **Passage du Tour de France cycliste, un dossier, année 1952** ». On ne peut que s'empresse d'aller butiner ces documents et de les partager... actualité sportive estivale oblige.

— Une participation financière —

Un courrier de M. Beaupuis, commissaire général du Tour de France, est adressé à la mairie le 27 décembre 1951. Il informe Monsieur Bailleul que « *Le Tour 52 traversera la région le 27 juin, et éventuellement, votre localité vers douze heures* ».



Il est ajouté : « *...Nous étudions actuellement les itinéraires probables joignant les villes-étapes et nous pensons que vous serez certainement intéressé par le passage de l'importante caravane du Tour dans vos murs... Aussi, avant de fixer définitivement notre choix, nous vous prions de bien vouloir nous faire savoir dans quelle mesure votre municipalité serait disposée à nous aider financièrement* ».

Est ensuite longuement développé l'emploi possible de cette aide : frais d'organisation, paiement des coureurs... L'itinéraire devant être arrêté **avant le 15 janvier**, « *une prompte réponse* » est demandée. .

— Le conseil vote une somme de 5000F —

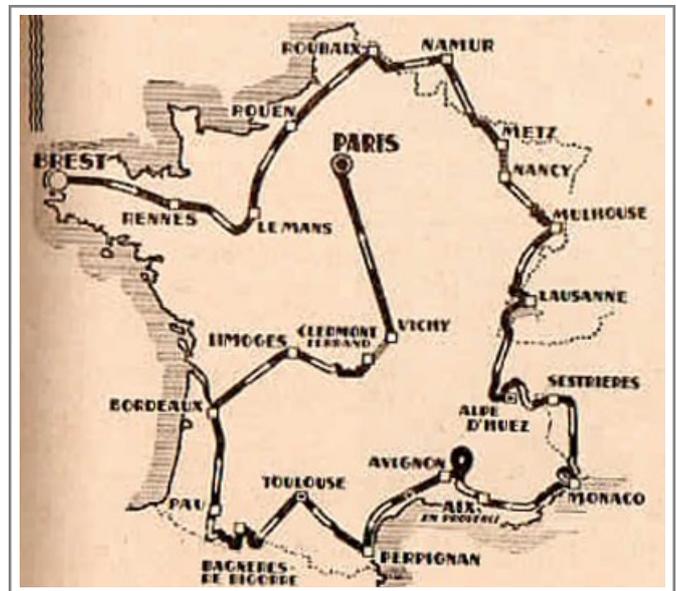
Cette demande reçoit un avis favorable du conseil municipal réuni en séance extraordinaire le 10 janvier « *vu que cette disposition pourrait être favorable au commerce local* » (registre de délibération - n°917).

L'itinéraire définitif étant acté, le commissaire adjoint du Tour entreprend « *un voyage d'organisation... Je me présenterai à la mairie de Beaumont le 9 février à 9h40 où je désirerai que vous me receviez si possible pendant dix minutes (je me dois de respecter cet impératif horaire dans chaque localité)* ». Il souhaite que des personnalités sportives locales soient présentes. Un courrier municipal est rédigé et adressé à 10 personnes (dont nous avons conservé les noms) pour assister à cette entrevue. Ainsi fut fait.

Le 18 avril, M. Beaupuis confirme avoir reçu la subvention de 5000F de la ville de Beaumont, somme prise sur la ligne budgétaire "des dépenses imprévues". C'est l'équivalent de 12000 euros actuels.

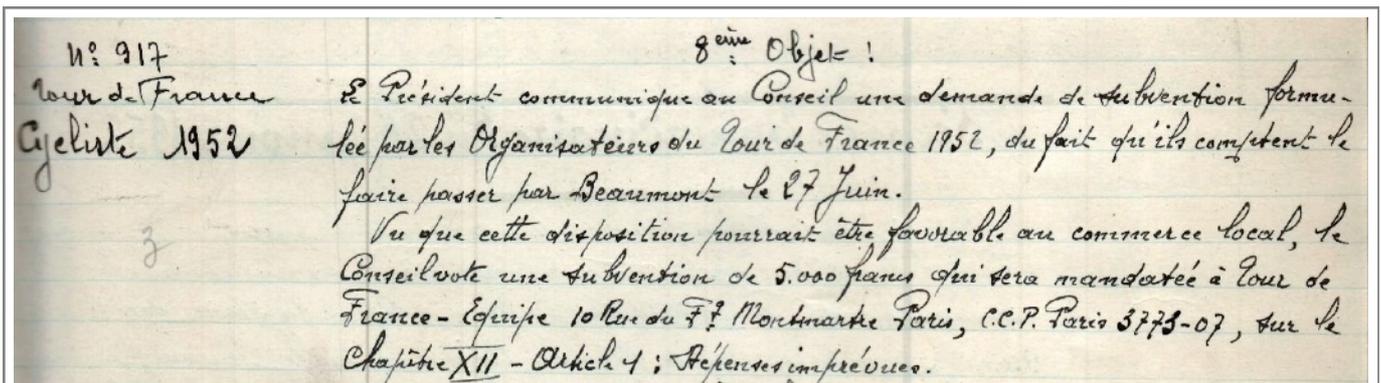
— Le 8 mai tout est validé —

Pour un passage à Beaumont le vendredi 27 juin



« *Conformément à la circulaire ministérielle du 17 mai 1912, nous tenons à vous confirmer qu'une étape du Tour de France cycliste est prévue comme devant passer par votre localité* ». Deux fiches horaires sont jointes : une pour toutes les villes traversées, une autre pour les communes de la Sarthe. Pour Beaumont, il est prévu un passage de la caravane publicitaire à 10h20 et des coureurs à 11h55.

Des consignes de sécurité très précises sont spécifiées, les frais de services d'ordre étant à la charge de la commune.



On demande également de prendre des dispositions pour mettre en garde et protéger le public contre "*les exploités de la charité publique*" (vendeurs d'insignes, de cartes postales ou tout autre objet). On ajoute : « *en dehors de la vente des journaux accrédités par l'organisation du Tour de France, toute vente sur la voie publique doit être interdite* ».

— Le Mans, ville étape : une grande 1^{ère} et... —

Le Tour de France 1952 est la 39^{ème} édition, 48 ans après sa création. Il se déroule du 25 juin au 19 juillet. Le départ est donné à Brest, l'arrivée se juge à Paris (vélodrome du Parc des Princes). Pour la deuxième étape, au menu du peloton, 181km de bitume sont à avaler entre Rennes et Le Mans. Pour la première fois, la capitale mancelle, a le privilège d'être ville étape, après le passage par La Flèche et Sablé, le jeudi 26 juin 1952.

— ... une anecdote peu connue —

Mais elle figure pourtant dans les annales du Tour de France en Sarthe : à Sablé justement, c'est la surprise : la course doit franchir un passage à niveau... qui est fermé lorsqu'arrivent les premiers coureurs du peloton. Les sportifs trouvent rapidement la parade en empruntant un passage souterrain, d'une largeur de deux mètres, en principe prévu pour les seuls piétons. Image surréaliste de tous les coureurs du tour en file indienne, évitant l'obstacle ferré qui bloquera le reste de la caravane !

— Vas-y Robic ! Le passage à Beaumont —

Pour la troisième étape, LE MANS-ROUEN, le lendemain, le rendez-vous est donné aux coureurs place des Jacobins, devant le théâtre municipal. L'appel est fait à 10h50, le départ en groupe à 11h05 et le départ lancé est donné à 11h15, route d'Alençon "*devant le poste d'essence BP*" !

Les coureurs franchissent bien le pont de Beaumont avant midi. La presse titrait : « **Le Tour de France a groupé dans une double haie triomphale des gens de toutes conditions et de tous âges** ». « ...On y trouvait une pauvre infirme de la rue Albert Maignan avec sa petite voiture...des enfants du pensionnat de la Motte avec la mère Supérieure, des milliers de personnes qui applaudissaient... Le docteur Bruneau filmait le passage depuis sa fenêtre... Les pompiers prêtaient une main-forte au service d'ordre. Une jeune fille blonde et un jeune homme, grimpés sur une échelle double de peintre près d'une pompe à essence, et une foule délirante ont vu défiler la caravane 1952. Une heure plus tard, sous un soleil déjà brûlant, les applaudissements redoublaient pour les héros du jour. C'est ça le passage du tour de France ! »

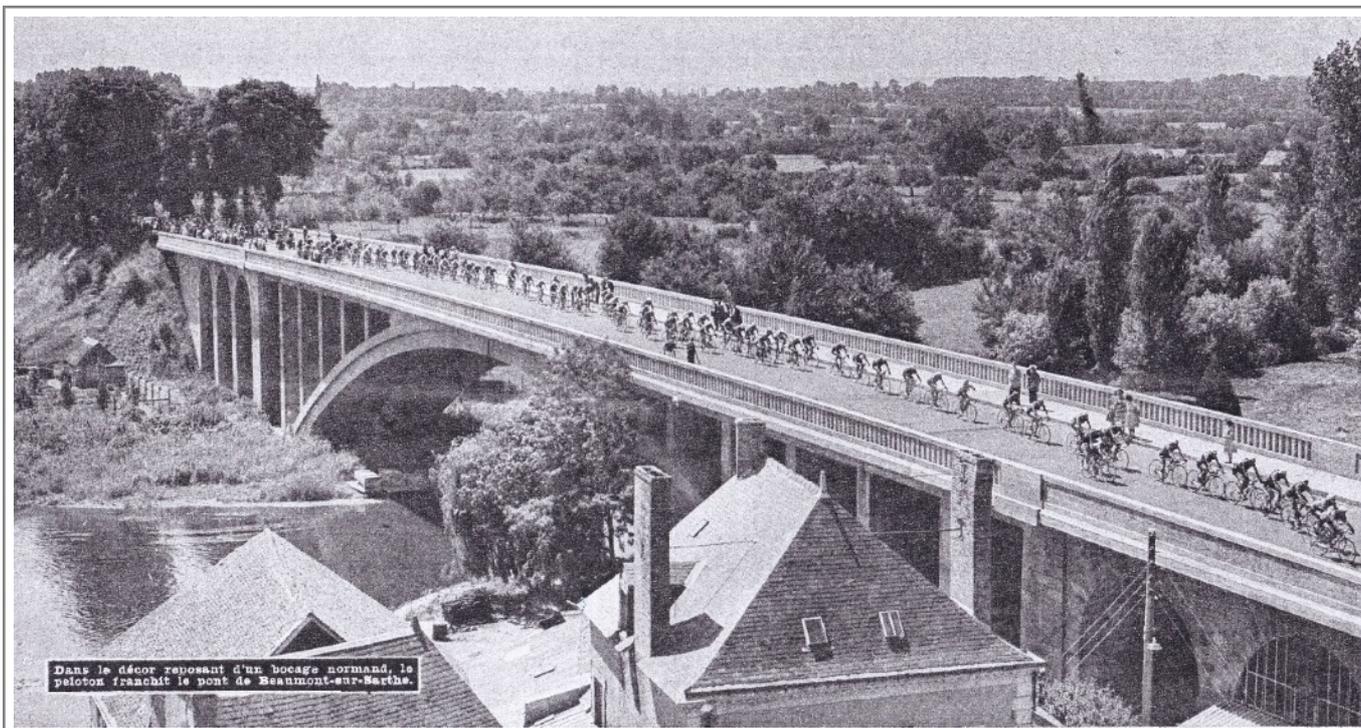
L'étape de 189 km est gagnée par Nello Lauredi qui revêt du même coup le maillot jaune. Vingt autres suivront avant l'arrivée dans la capitale.

Ainsi, il y a 71 ans, l'Italien **Fausto Coppi**, vainqueur de cinq étapes, remporte cette 39^{ème} édition. **Jean Robic**, le premier Français, termine 5^{ème}. À noter que ce sont également les années **Louison Bobet**, coureur adulé par le public. Malade cette année-là, il n'a pu y prendre part.

Nota Bene : notons que le début de cette année 1952 est funeste pour les Belmontois. Le 25 janvier, ils apprennent le décès de leur maire, M. Camille Bailleul. Il sera remplacé le 6 mars par M. Henri Fié, ingénieur EDF.

Sources : Archives municipales - registre de délibérations - coupures de presse J.F Bonhommet - divers sites internet - "*Le Tour et l'Ouest, toute une histoire*" (éd. Ouest-France)

Gaby Lamberdière



Cette photo est ainsi légendée "*Dans le décor reposant d'un bocage normand (?), le peloton franchit le pont de Beaumont-sur-Sarthe* ». Document Jean-François Bonhommet

— Tour de France 1952 en bref —

Organisateurs : "L'Équipe" et le "Parisien Libéré"

Directeur Général et Adjoint : Jacques Goddet et Félix Lévitan

Les prix : 28 000 000 F au total et 1 000 000 F au vainqueur.

Le parcours :

- 23 étapes soit 4 827 km.
- Étape la plus longue : Vichy-Paris 354 km

Les nouveautés...

- Création de la prime de la combativité.
- Création d'un classement par équipes à chaque étape.

• **Première année des images du Tour à la télé** à l'initiative de Pierre Sabbagh. Tous les soirs, elles sont diffusées au Journal Télévisé avec les commentaires de Georges de Caunes. Toute une époque !...

• **Yvette Horner**, les anciens s'en souviennent : c'est la première année que l'accordéoniste se produit le soir de chaque étape pour un sponsor. L'année suivante, et jusqu'en 1963, elle intégrera la caravane publicitaire et jouera de son instrument, **juchée sur une voiture**, le long du parcours !...

— A vos agendas ! —

— Journée du Patrimoine —

La commune de Beaumont participera à la journée du patrimoine **le samedi 16 septembre** sur le thème suivant :

« Un lieu, une histoire : l'hôtel de ville de Beaumont-sur-Sarthe » avec au menu :

- l'historique de l'actuelle place de la Libération avec le monastère des Clarisses
- la construction de ce magnifique hôtel particulier, son achat par la municipalité
- la présentation de quelques documents anciens de nos riches archives communales :

- un manuscrit de 1379 sur parchemin
- l'acte de fondation du collège datant de 1664
- le plan cadastral de Beaumont en 1832

- ...et une visite libre des magnifiques jardins de la mairie



Animation toutes les heures de 10h à 12h et de 14h à 17h (durée 45/50 minutes) par Gaby Lamberdière avec l'aide de l'équipe municipale.

— Concert —

Le **jeudi 13 Juillet**, à 21h, la Société Musicale vous proposera un concert au coeur des magnifiques jardins de la Mairie de Beaumont-sur-Sarthe.

— Vide grenier et feu d'artifice —

Nous vous attendons nombreux lors du **dimanche 30 Juillet** avenue du Joncheray pour le traditionnel grand bric-à-brac de l'été.

Il sera accompagné, comme chaque année, d'un feu d'artifice le soir-même.

— L'exposition des photos scolaires —

Avec votre concours, près de 180 photos scolaires ont été collectées et numérisées. Elles constituent un fonds iconographique patrimonial communal.

Il ne nous reste plus qu'à vous les présenter. Les dates sont arrêtées. Cette exposition aura lieu **du mercredi 18 au samedi 21 octobre, à la salle Loisirs et Culture**, juste avant les vacances scolaires de la Toussaint (peut-être dimanche 22 si la petite salle est libre).

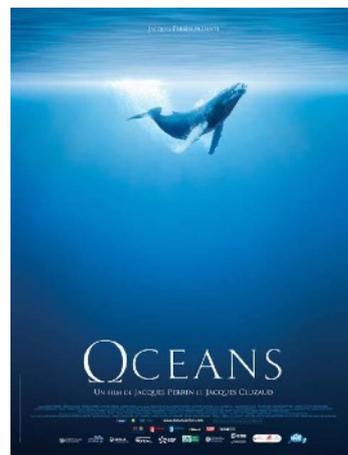
Pour ce faire, nous vous sollicitons à nouveau. Nous recherchons de vieux cahiers d'écoliers, quelques manuels anciens et du vieux matériel scolaire. Nous serons plus précis dans notre Beaumont infos de début octobre.



— Cinéma en plein air —

Le **samedi 15 juillet**, au parc de la mairie, à 22h, nous vous proposons d'assister à une séance de cinéma en plein air gratuite avec le film « Océans ».

Après *Himalaya* et *Le Peuple migrateur*, Jacques Perrin nous entraîne, avec des moyens de tournage inédits, des banquises polaires aux tropiques, au cœur des océans et de ses tempêtes pour nous faire redécouvrir les créatures marines connues, méconnues, ignorées.



— La piscine —

Avec le retour du soleil, la piscine a connu une belle affluence en guise de fin d'année scolaire. Les établissements scolaires ont pu partager des créneaux importants (Lundi après-midi, mercredi matin, et les mardis, jeudis et vendredis toute la journée) permettant une utilisation intensive du bassin.

La piscine a ouvert ses portes au public depuis le samedi 1^{er} juillet et cela jusqu'au jeudi 31 août, du lundi au samedi de 14h30 à 20h et les dimanches et jours fériés (14 juillet et 15 août) de 14h à 19h. Comme l'an passé, M. Francis Lods assurera la sécurité du bassin, placé depuis quelques années sous la compétence de la Communauté de Communes de la Haute Sarthe Alpes Mancelles.

A cet égard, la piscine est toujours en attente des aménagements ombrés (parasols/abris) sur les plages latérales afin de mieux répondre aux besoins du public.

En effet, l'univers très minéralisé des plages limite l'accueil d'un public diversifié, et ne facilite pas l'accès des très jeunes enfants et les personnes en situation de handicap.

— Vide grenier et feu d'artifice —

Le vendredi 12 Mai, nous avons rencontré l'équipe de Jean-Paul Chotard au sujet de l'organisation des 2 bric-à-brac annuels.

En effet, vous êtes très nombreux à nous avoir fait part de votre mécontentement au sujet de l'emplacement de ces événements.

Nous partageons pleinement vos avis et nous associons aux commerçants de la commune afin de relayer ce message.

Lors de cette réunion, nous avons à nouveau demandé à Mr Chotard le retour des bric-à-brac dans le centre ville afin que nos commerçants puissent à nouveau travailler et que les Belmontais retrouvent une atmosphère plus conviviale.

Malheureusement selon l'équipe qui organise, il était déjà trop tard pour rectifier le tir avant celui de fin Juillet .

Nous avons donc trouvé un compromis afin que le prochain bric-à-brac du 8 mai ait lieu dans le centre ville de notre commune et que le centre historique retrouve toute cette convivialité.

— Message de l'opposition —

Préparer l'avenir : définir des priorités pour Beaumont

Que puis-je dire en 6 lignes ? Que tout va mal ? Ce serait exagéré. Que tout va bien ? Ce serait inexact. Je dirais que 6 ans, c'est bien long quand il n'y a pas de projet véritable, quand le conseil municipal vote sans délibérer, quand les Belmontais ne sont pas informés et ne peuvent faire entendre leurs voix. Il n'y a qu'à attendre ? Le choix est effectivement limité mais dans quel état sera Beaumont dans 2 ans ? Pour ma part, je propose , afin de guider les futurs candidats, que les Belmontais soient interrogés dès maintenant sur leurs priorités pour Beaumont.

Christian Byk, Ensemble pour faire vivre Beaumont-sur-Sarthe

— Le mini-golf —

Situé sur le haut de la motte, le mini-golf a ouvert ses portes dans un premier temps du 1^{er} au 2 juillet pour permettre l'organisation d'une des scènes du festival Kikloche puis il a retrouvé sa fonction initiale à compter du mercredi 5 juillet et cela jusqu'au 31 août.

Accueilli par M. Baptiste Saule, comme l'an passé, vous pourrez bénéficier des ombrages et du calme de cet écrin de verdure tous les après-midis de 14h à 19h excepté les lundis et mardis.

— Un panneau d'affichage au BSA —

Le BSA à financé avec l'aide de ses sponsors un panneau d'affichage numérique. Il permet de regarder des vidéos et bien sûr d'afficher le score lors des matchs. Seulement 2 clubs en Sarthe sont équipés de tels équipements.



— Comportements dangereux —

Nous avons constaté une recrudescence de sauts effectués par des enfants de Beaumont et des alentours depuis le pont Roman malgré les panneaux d'interdiction. Nous vous rappelons qu'il est interdit de nager dans la Sarthe.

Sauter depuis un pont peut se révéler très dangereux. Il est difficile de connaître la profondeur de l'eau. Nous vous conseillons d'éviter ce genre de saut. Vous pourriez atterrir sur des blocs de béton ou tout simplement toucher le fond de l'eau.

De plus, vous pouvez contracter des maladies mortelles comme la Leptospirose.

Nous invitons tous les parents à être vigilants sur les activités de leurs enfants, la mairie ne pouvant être responsable en cas d'accident. En accord avec la gendarmerie, une surveillance plus importante sera assurée et il peut y avoir des verbalisations.

— Droit de réponse —

Nous n'avons jamais caché aux Belmontais (et ceci bien avant notre élection) que notre mandat ne sera pas un mandat rempli de projets car les moyens financiers nous manquent. Néanmoins grâce à une gestion très raisonnable en 3 ans nous avons réalisé beaucoup de choses. Je vous renvoie à la cérémonie des vœux de janvier. L'entrée dans le dispositif petites villes de demain marque aussi un point de départ vers des projets structurants pour la commune. Nous ne manquerons pas à y associer la population belmontaise comme nous l'avons fait pour le plan de circulation.

Pour savoir comment se déroulent les séances du conseil municipal il faut évidemment être présent ce qui est loin d'être le cas pour certains conseillers.